

Information sur les délégations de l'organe délibérant au Maire

**Conseil municipal du 18 décembre 2023
DELIBERATION**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Jean CONTOU-CARRÈRE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 29
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentées :

- Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- Mme Marie SAYERSE donne pouvoir à Mme Flora LAPERNE
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Laurence DUPRIEZ

2 - ACCEPTATION DES INDEMNITÉS DE SINISTRE DANS LE CADRE DES CONTRATS D'ASSURANCE

La commune a perçu des indemnités de sinistres pour l'année 2023, à savoir :

- Réparation Balayeuse Ravo	1 713,76 €
- Réparation Pont Forbeigt suite à choc véhicule	15 667,86 €
- Réparation suite à choc sur véhicule	4 813,80 €
- Réparation portail Centre technique	300,00 €

22.495,42 €

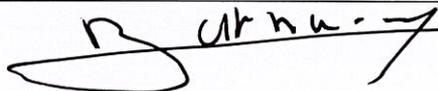
Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**,

- **PREND ACTE** de cette information.

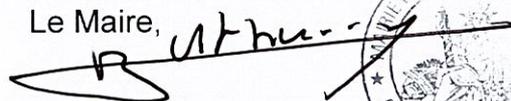
Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 18 décembre 2023.

Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 20.12.2023



Le Maire,



Bernard UTHURRY

